

Les victimes de Dieppe sont un exemple du devoir et de l'héroïsme

Ainsi s'exprime M. le curé Dubeau, à Notre-Dame — Service célébré par S. E. Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal — Présence des ministres Saint-Laurent, Ralston et Godbout — Détachement des régiments présents à Dieppe — Déploiement militaire

La cérémonie religieuse qui s'est déroulée ce matin à la mémoire des victimes canadiennes de Dieppe, à l'église Notre-Dame, a donné lieu à un imposant déploiement militaire.

Le régiment des Fusiliers Mont-Royal, qui s'est particulièrement distingué dans l'assaut de la ville française occupée par les Allemands et qui a laissé sur le champ d'honneur nombre de ses hommes, était représenté par ses officiers et nombre de ses membres soldats montréalais. Tous les autres régiments canadiens envoyés au siège de Dieppe étaient représentés par des détachements.

Les plus hauts personnages de l'Etat ont assisté à la messe de requiem, elle-même célébrée par Son Excellence Mgr Joseph Charbonneau, archevêque de Montréal. M. Arthur Dubeau, P.S.S., curé de la vénérable église Notre-Dame, a prononcé l'allocution de circonstance, mettant en lumière la conduite héroïque des Canadiens à Dieppe.

On avait réservé des places spéciales aux parents des soldats tombés sur la rive normande française. Ainsi M. Georges Savoy, président de la Dominion Blank Book de Saint-Jean-sur-Richelieu, dont le fils Paul a perdu la vie à Dieppe, occupait un banc réservé avec sa femme et sa fille ainsi que Mme Laframboise, sa belle-sœur.

La vaste nef de Notre-Dame était tendue de noir comme aux plus grands jours de deuil. Sous un grand drapeau de banderoles noires et blanches se dressait un monumental catafalque entouré de hauts chandeliers. A l'absoute, Mgr l'Archevêque a entonné le chant du *Libera*, près du catafalque, ayant à ses côtés les officiants. Tous les prêtres en surplus avaient quitté le sanctuaire pour se placer sur deux rangs dans l'allée centrale.

Les officiants à la cérémonie étaient les suivants: S. E. Mgr Charbonneau, officiant; le colonel C.-E. Chartier, aumônier militaire en chef du district de Montréal, prêtre-assistant; le chef d'escadrille Hamel, diacre d'honneur; le capitaine René Bachand, sous-diacre d'honneur; le capitaine Henri Gaboury, diacre d'office, et le capitaine J.-E. Reeves-Gravel, sous-diacre d'office.

Dans le sanctuaire, on remarquait les membres du clergé suivants: S. E. Mgr Léo Nelligan, évêque de Pembroke et aumônier militaire en chef du Canada; Mgr Philippe Perrier, vicaire général; le chanoine A.-D. Sylvestre, Mgr Henri Jeannotte, M. Louis Boubier, P.S.S., ancien curé de Notre-Dame; MM. les aumôniers militaires suivants: capitaine R. Jeannotte, capitaine R. Paquin, capitaine L. Thibodeau, capitaine Lucien Lemire, major Charles Beaudin; l'abbé René Pelletier, aumônier de Sainte-Jeanne d'Arc; M. Philippe Lajoie, P.S.S.; le Père René Beaumont, C.S.V., M. J.-B. Torcher, P.S.S., M. Etienne Blanchard, P.S.S., l'abbé A.-E. Théoret, de Winnipeg; M. R. Pustienne, P.S.S., l'abbé Charles Lussier, curé de Saint-Pierre-aux-Liens; le Père Guy Painchaud, S.J., l'abbé Gabriel Larue, l'abbé D. Waddell, chapelain de Notre-Dame de Bon-Secours; M. O. Rolland, P.S.S., le Père Lucien Goyer, S.S.S., l'abbé B. Thalge, vicaire à Saint-Sauveur; M. Eugène Labrosse, P.S.S., l'abbé Sylvio Cloutier, curé de Saint-Henri; l'abbé Henri Lemaitre, assistant-directeur du collège Stanislas; M. Eugène Moreau, supérieur général des Sulpiciens du Canada; M. Edmond Belmont, P.S.S.

Le chœur de chant était sous la direction de M. Guillaume Dupuis, maître de chapelle à Notre-Dame. Il a exécuté parties des messes de Benoît Vardickt "Pro Ecclesia ac Patria" et de l'abbé Borduas. M. Benoît Poirier était à l'orgue.

Parmi les laïques, on remarquait le ministre de la Justice du Canada, M. Louis Saint-Laurent; le ministre de la Défense nationale, M. Ralston; le maire de Montréal, M. Adhemar Raynault; le premier ministre de la province de Québec, M. Adolphe Godbout; le ministre de la Norvège, M. Daniel Steen; le brigadier général E. de B. Panet, commandant du district militaire de Montréal; M. Alfred Tarut, président de la Chambre de commerce de Montréal; M. le vicomte de Roumefort et Mlle de Roumefort; M. le juge Séverin Létourneau, juge en chef de la Cour d'appel; M. le sénateur Jules-Edouard Prévost; M. Victor Marchand, conseiller législatif; M. Maurice Heyne, représentant le ministre de Belgique au Canada, le baron Silvercrucys; le juge P.-B. Mignault, autrefois de la Cour suprême du Canada; le sénateur Elie Beauregard; le juge Edouard Bouché-Surveyer; M. Montarville Bouché de la Bruère, représentant de la Société historique, dont le fils a pris part au siège de Dieppe; le consul de Pologne, M. Brizinski; M. Georges Savoy et sa famille; Rodolphe Dagenais, représentant de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal; les notaires J.-W. et Yves Lévesque; le leader du conseil municipal, M. A.-E. Goyette; le commandant Albert de Niverville, commandant de l'aviation pour le district de Montréal; les députés fédéraux Elphège Marier (Jacques-Cartier) et Ernest Bertrand (Laurier); Henri Comte, consul de l'Equateur; le lieutenant-colonel Hector Maufrault, du régiment de Châteauguay; les officiers suivants des Fusiliers

Mont-Royal: le lieutenant-colonel C. Dorval, le major Arthur Guindon, le lieutenant-colonel J.-D. Massue, le capitaine Roger Grothé, le lieutenant-colonel Paul Trudeau, le capitaine Yves Bourassa, le capitaine Lucien Tardif, le capitaine Gaston Leblanc, le capitaine Flavius Daniel et plusieurs lieutenants.

A l'extérieur de l'église, hommes et femmes étaient rassemblés sur le parvis de Notre-Dame et sur la place d'Armes. Aux fenêtres des grilles des alentours, les employés de bureau étaient penchés sur le spectacle coloré et pittoresque de la foule en toilette d'été et des militaires aux divers uniformes.

M. Arthur Dubeau, P.S.S.

Voici un aperçu de l'allocution de M. Arthur Dubeau, prononcée ce matin à Notre-Dame:

C'est bien au pied des autels, dit M. le curé de Notre-Dame, qu'il convient de nous réunir pour souligner les hauts faits d'armes accomplis par les soldats canadiens le 19 août dernier et pour prier pour ceux qui sont restés sur le champ de bataille. En sacrifiant leur vie, ces jeunes gens donnent une promesse de victoire à la cause de la justice et de la liberté. Ils ont marché sans défaillance dans le chemin du devoir jusqu'à l'immolation complète. La nation tout entière pleure ses enfants disparus. Elle est reconnaissante aux parents d'avoir inspiré à leurs enfants le sens du devoir jusqu'à l'héroïsme. Les héros de Dieppe seront désormais des modèles du devoir et une source d'encouragement pour tous nos officiers et soldats. Il s'agit maintenant de prier pour le repos de leurs âmes, avec l'heureuse pensée que tous avaient reçu les sacrements avant de tomber au champ d'honneur.

S'adressant à Son Excellence Mgr l'Archevêque, le prédicateur ajoute que Mgr Charbonneau donne aux familles éprouvées le témoignage vivant, par sa participation à la cérémonie, de sa profonde sympathie.